

Communiqué de presse

Mercredi 2 mai 2007

Pour une Suisse qui gagne

Principaux postulats de politique économique pour la législature à venir

L'économie suisse tourne à plein régime. *economiesuisse* table sur la poursuite de cette évolution conjoncturelle positive. La situation actuelle tout comme les prévisions sont réjouissantes. La croissance profite à l'ensemble du pays. Elle est la clé de la prospérité, du financement des assurances sociales et de la mise en œuvre de normes écologiques élevées.

Pour *Gerold Bühler*, président d'*economiesuisse*, le succès économique n'est pas garanti à l'avenir. Les entreprises doivent en permanence s'adapter aux marchés et les places économiques sont confrontées à une concurrence internationale. Lors de la conférence de presse de printemps d'*economiesuisse*, mercredi, M. Bühler a souligné que la volonté de la Suisse à se réformer ne devait pas faiblir. Selon lui, il faut mettre à profit la situation conjoncturelle favorable pour réaliser des réformes économiques. En l'occurrence, il importe avant tout de procéder à des réformes dans les domaines décisifs pour la croissance, à savoir la formation et la recherche, l'énergie et l'environnement, les finances et la fiscalité, la politique de concurrence et la politique économique extérieure.

Gerold Bühler a plaidé pour un accroissement des ressources, une optimisation de l'efficacité et une amélioration de la coordination dans le domaine de la formation et de la recherche. Il a aussi réclamé de nouvelles réformes fiscales, tout en indiquant que la concurrence fiscale était à son avis le moyen adéquat d'améliorer la compétitivité. L'ouverture des marchés reste aussi une priorité pour *economiesuisse*. Le vice-président *Patrick Odier* a rappelé les très bons résultats de la Suisse en matière d'efficacité énergétique et environnementale par rapport à d'autres pays industrialisés. Notre pays produit ainsi de l'électricité pratiquement sans émettre de CO₂. Dans l'ensemble, notre pays doit continuer de miser sur les instruments de marchés, comme le commerce international de certificats CO₂, et sur les mesures volontaires. Il est toutefois aussi essentiel de garantir l'approvisionnement en électricité sur le long terme. Pour *Rudolf Ramsauer*, président de la direction, l'économie extérieure demeure un des domaines-clés d'*economiesuisse*. La Suisse ne doit pas mettre tous ses espoirs dans l'OMC : les accords de libre-échange bilatéraux revêtent également une grande importance. Dans ce sens, *economiesuisse* est favorable à la reprise des négociations avec les Etats-Unis. M. Ramsauer a souligné l'importance d'une collaboration bilatérale pragmatique avec l'UE.

Le nouveau chef économiste d'*economiesuisse* s'appelle Rudolf Minsch. Professeur d'économie et de statistique appliquée à la Hochschule für Technik und Wirtschaft (HTW) de Coire, M. Minsch est aussi responsable du centre de compétences « Modèles macroéconomiques » de l'Institut de recherche en économie empirique et en politique économique de l'Université de Saint-Gall. Rudolf Minsch succèdera à Rudolf Walser lorsque ce dernier prendra sa retraite fin septembre.

Pour toutes questions : Urs Rellstab, 044 421 35 44 / 079 669 56 10

Conférence de presse de printemps

Mercredi 2 mai 2007

Seul l'exposé prononcé fait foi

Pour une Suisse qui gagne

Principaux postulats de politique économique pour la législature à venir

Gerold Bührer, président d'economiesuisse

Mesdames et Messieurs,

L'économie suisse tourne à plein régime. Notre pays enregistre, depuis 2004 déjà, des taux de croissance économique réels avoisinant les 2 %, voire nettement supérieurs. La conjoncture n'avait plus été aussi bonne depuis le début des années 1990. L'an dernier, 50 000 emplois ont été créés en Suisse (en équivalents plein temps). Cette croissance économique, relativement généralisée, est portée par de petites, moyennes et grandes entreprises.

Nous tablons sur la poursuite de cette évolution conjoncturelle positive en Suisse. Il est vrai qu'on prévoit un ralentissement de la croissance économique américaine – qui se rapprochera d'un taux de croissance potentiel de 2,5 % – mais l'évolution restera dynamique en Europe, au Japon et en Asie. A l'échelle nationale, la croissance reste largement soutenue par la consommation des ménages. Elle se maintiendra aussi dans le domaine des investissements d'équipement. Par contre, la dynamique des investissements dans la construction faiblira. La progression des exportations, quant à elle, sera une nouvelle fois bien supérieure à la croissance économique générale. Heureusement, la croissance de l'économie suisse s'accompagne de prix stables, d'un recul du taux de chômage, de chiffres noirs pour les ménages publics et d'un excédent record de la balance commerciale.

Bien entendu, il existe toujours des risques auxquels il faut être attentif en permanence. Je pense tout particulièrement à l'évolution des prix dans le secteur de l'énergie, aux turbulences sur les marchés financiers ou aux changements géopolitiques.

Il n'est resté pas moins que **la situation actuelle tout comme les prévisions sont réjouissantes.** La prospérité économique profite à l'ensemble du pays. **En effet, la croissance est la clé de la prospérité, du financement de nos assurances sociales et de la mise en œuvre de normes écologiques élevées.** Or le succès économique n'est pas le fruit du hasard. Il s'appuie sur l'évolution positive de l'économie mondiale, mais aussi sur la mise en place des éléments clés de l'économie de

marché, à savoir la protection de la propriété, la sécurité juridique, la concurrence, des finances solides, des incitations suffisantes et un taux d'inflation bas.

Toutefois, ces facteurs ne garantissent pas le succès économique. Les entreprises doivent s'adapter en permanence aux marchés. Cela vaut également pour les États confrontés à la concurrence internationale. Ainsi, il est indispensable de procéder à des réformes pour renforcer la compétitivité. **La propension à se réformer ne doit pas faiblir, même si la conjoncture est bonne.** Au contraire, il faut mettre à profit cette situation favorable pour avancer dans réformes économiques prévues. En comparaison internationale, la Suisse occupe une bonne position. Elle doit néanmoins relever des défis importants, car la croissance économique de l'UE, notre client principal, restera vraisemblablement inférieure à la moyenne.

economiesuisse serait très favorable à un nouveau programme de croissance du Conseil fédéral proposant des réformes claires en direction de l'économie de marché et qui ne se perde pas en détails de moindre importance.

Au cours de la présente conférence de presse, nous nous concentrerons sur les principaux postulats de politique de croissance. Au cours de la prochaine législature, des **réformes** seront **indispensables** dans les domaines suivants :

Les cinq piliers de la croissance :

- 1 Formation et recherche : accroître les ressources et améliorer l'efficacité**
(Message FRI, loi-cadre sur les hautes écoles, transfert de technologies)
- 2 Énergie et environnement : miser sur les forces du marché**
(protéger le climat par l'amélioration technologique et les mécanismes de marché, ouvrir le marché de l'électricité, assurer l'approvisionnement électrique)
- 3 Finances et impôts : améliorer en permanence les avantages de la place économique**
(réformes structurelles en matière de dépenses publiques, concurrence fiscale, réforme de l'imposition des entreprises II, réduction de l'imposition des bénéficiaires au niveau fédéral, TVA, autres réformes)
- 4 Politique de concurrence : ouvrir les marchés**
(principe du Cassis de Dijon, marché agricole, réforme des marchés postaux, diminution des procédures bureaucratiques, accélération des procédures d'autorisation, élimination des prix régulés par l'État, intensification de la concurrence dans le système de la santé)
- 5 Politique économique extérieure : tirer parti de toute la marge de manœuvre**
(accords bilatéraux, OMC, accords de libre-échange)

C'est à ces conditions que la Suisse pourra rester dans le peloton de tête des pays industrialisés et générer la croissance économique nécessaire. Une chose est sûre : la croissance est essentielle. Mais elle implique une responsabilité à l'égard de l'environnement. En effet, la croissance économique et la durabilité ne sont pas antinomiques à mes yeux. La croissance économique est même un préalable au progrès écologique.

Lors de ma première conférence de presse en tant que président d'economiesuisse, j'ai dit que je souhaitais faire d'**economiesuisse une force de proposition en matière de réformes**. C'est pour

cette raison que nous avons choisi le slogan « pour une Suisse qui gagne » pour cette conférence de presse. **Les réformes en direction de l'économie de marché renforcent notre pays et améliorent nos chances dans la concurrence internationale.**

Pour une Suisse qui gagne

- **Patrick Odier, vice-président d'économiesuisse**, abordera des questions relatives au développement durable et à la politique énergétique : « Énergie et environnement : rester en tête du peloton, mais éviter le cavalier seul »
- **Rudolf Ramsauer, président de la direction d'économiesuisse**, présentera notre position en matière de politique économique extérieure : « Reliés à l'UE et au monde entier »

Patrick Odier et Rudolf Ramsauer vous ont parlé de deux piliers de la croissance, l'énergie et l'environnement ainsi que la politique économique extérieure. Permettez-moi maintenant de faire quelques remarques essentielles sur les domaines de la formation et de la recherche, des finances et de la fiscalité et de la politique de concurrence.

Formation et recherche : accroître les ressources, optimiser l'efficacité, améliorer la coordination

Notre économie et notre société entretiennent de bons rapports avec l'innovation. La Suisse occupe la deuxième place du dernier « Innovation Scorebord » de l'UE. Il va de soi que dans une économie de marché, les principaux piliers de l'innovation sont les entrepreneurs, les entreprises et leurs collaborateurs motivés. L'innovation n'est pas le résultat d'une politique pilotée par l'État. Au contraire, la retenue de l'État en matière de réglementation contribue à créer un climat favorable à l'innovation. C'est à cette condition uniquement que les PME, en particulier, pourront s'épanouir ; car la bureaucratie freine le processus d'innovation.

L'innovation dépend notamment de la formation et de la recherche. **Aussi, l'économie s'engage-t-elle avec force pour un système de formation et de recherche performant.** À cet effet, il faut disposer de ressources financières suffisantes. Les 21,2 milliards de francs du message FRI et le taux de croissance de 6 % par an signalent clairement que le secteur de la formation et de la recherche est un domaine prioritaire. En ce qui concerne le message FRI, le Conseil fédéral a l'appui d'économiesuisse. L'investissement de moyens supplémentaires est impératif si la Suisse souhaite conserver sa bonne position dans la société mondiale du savoir. (Figure 1 : Dépenses internationales de R-D en % du PIB).

Néanmoins, les ressources financières ne font pas tout. Encore faut-il les affecter judicieusement. En l'occurrence, il faut les investir dans les domaines où l'on peut espérer les plus fortes impulsions : la formation professionnelle, la recherche appliquée et le développement, les hautes écoles et la recherche fondamentale dans les disciplines clés pour l'économie. On ne peut pas tout faire. Pour répartir les moyens de manière ciblée, des adaptations structurelles et organisationnelles sont nécessaires. La promotion des sciences naturelles et la formation accélérée dans les métiers techniques revêtent une importance particulière. La formation professionnelle ne doit pas non plus être négligée.

Pour que les investissements dans la formation et la recherche portent leurs fruits, le milieu joue un rôle crucial. Le milieu, c'est par exemple une société ouverte à la nouveauté. Or nous avons tendance à exagérer les risques et à ignorer les chances liées à la nouveauté. Par ailleurs, il faut rappeler que la formation et la recherche sont des processus à long terme auxquels il faut assurer des ressources régulières. Une politique à hue et à dia n'a pas de sens dans ce domaine.

Finances et fiscalité

Dans la concurrence internationale entre places économiques, les finances et la fiscalité représentent un facteur essentiel. (Figure 8 : Croissance annuelle moyenne des dépenses par domaines de 1990 à 2004) C'est pourquoi economiesuisse a fait preuve d'un engagement constant en faveur de l'assainissement des finances fédérales. Si les finances fédérales se portent bien en ce moment, c'est aussi grâce à la pression constante que nous exerçons. Il faut noter toutefois que des nuages pointent déjà à l'horizon. La croissance dynamique du domaine social menace de plus en plus d'évincer d'autres tâches fédérales. Si l'évolution actuelle se poursuit, dans vingt ans, l'État s'occupera exclusivement de social et n'aura pas de ressources disponibles pour d'autres tâches. (Figure 9 : Les dépenses sociales supplantent les autres tâches) **Seuls des réformes structurelles incisives et un réexamen des tâches pourront mettre un terme à cette évolution.** Tel est à nos yeux un des principaux défis que devra relever la nouvelle législature.

En politique fiscale, la réforme de l'imposition des entreprises II a permis de faire un pas important vers l'allègement de la charge fiscale des PME. (Figure 13 : Imposition effective des dividendes) Le projet atténue non seulement la double imposition des bénéficiaires qui frappe les sociétés anonymes et les actionnaires, mais il introduit aussi une série d'améliorations importantes pour les sociétés de personnes. La gauche a lancé le référendum avant tout pour des raisons idéologiques. Le PS tente ainsi de s'en prendre aux « gros actionnaires », alors qu'en réalité le projet renforcera les entrepreneurs, les sociétés de personnes, les sociétés familiales et les PME de toutes la Suisse et toutes branches confondues. La réforme favorisera la croissance et donc l'emploi. economiesuisse et les milieux qui forment avec elle une large alliance défendront cette réforme avec vigueur. Le fait que le problème de la liquidation partielle indirecte ait pu être réglé nous réjouit aussi. La solution trouvée aide à régler les successions d'entreprises.

Il ne fait pas de doute que les réformes fiscales demeureront une tâche permanente à l'avenir. Le projet de simplification de la TVA doit avoir pour effet de décharger les entreprises sur le plan administratif, sans perdre de vue l'objectif d'un taux unique. Nous tenons aussi pour opportuns, et leur apporterons notre appui, les efforts pour se rapprocher d'un impôt sur la consommation neutre pour les entreprises. C'est à cette condition que la Suisse pourra conserver une position de tête dans la concurrence internationale entre places économiques. **N'étant pas membre de l'UE, nous sommes souverains et devons continuer à tirer parti de notre marge de manœuvre dans le domaine de la politique fiscale.** Ainsi, il faut se féliciter des processus en cours dans les cantons. **Au vu de la nette baisse des taux d'imposition au niveau international, une réduction substantielle des taux d'imposition des bénéficiaires s'impose en Suisse.** À cet égard, les cantons ne sont pas tous dans la même situation (Figure 14 : Évolution des taux d'imposition sur les bénéficiaires de 1996 à 2006). Si l'on souhaite que la Suisse garde sa traditionnelle position de bon élève en matière d'imposition des bénéficiaires, voire qu'elle la consolide, il y a urgence à intervenir tant au niveau fédéral qu'à celui des cantons. Nous avons déjà rendu attentif à ce défi il y a deux ans dans notre étude sur la concurrence fiscale internationale. Il convient d'intervenir aussi dans le domaine des impôts qui frappent la substance (droits d'émission et droit de timbre). Il faut encore, en matière d'imposition des personnes physiques, alléger la charge fiscale fédérale qui pèse sur les couples mariés qui travaillent.

Dans l'ensemble, on constate que la concurrence fiscale donne les impulsions nécessaires pour améliorer constamment la compétitivité. Ce qui est vrai à l'échelle internationale l'est aussi à l'échelle de la Suisse. La concurrence fiscale est et reste un modèle d'avenir. A contrario, l'uniformisation provoque un alignement vers le haut : la pression en vue d'obtenir une efficacité maximale se perd et les hausses d'impôts s'ensuivent. Telle serait également la conséquence de l'initiative en vue d'une harmonisation fiscale lancée par le PS en cette année électorale. Cette

initiative vise à limiter la concurrence fiscale. Or une initiative qui vise à harmoniser les impôts entraîne inmanquablement leur augmentation.

Pour aborder des événements récents, les cas de prises de participation ou de reprises de sociétés suisses par des sociétés étrangères appellent à une **amélioration de la transparence dans la révision de la loi sur les bourses en cours**. Nous ne réclamons pas de protection pour les entreprises nationales, mais une harmonisation avec des standards internationaux qui ont fait leurs preuves, ceci dans l'intérêt des entreprises et des investisseurs.

En rapport avec la question fréquemment discutée du **gouvernement d'entreprise**, nous constatons que notre pays – et ce sont des études internationales qui le disent – occupe une position de pointe dans ce domaine. Il la doit au **Code suisse** de gouvernement d'entreprise élaboré par l'économie elle-même. En ce qui concerne la question des rémunérations, nous nous concentrons sur des améliorations des dispositions du Code en la matière. Personnellement, je suis d'avis que quatre principes s'imposent :

1. Transparence complète des processus
2. Variation des bonus dans les deux sens
3. Pas de parachutes dorés
4. Indépendance des comités de rémunération

Politique de concurrence

L'ouverture des marchés reste une priorité pour l'économie suisse. Des marchés ouverts favorisent la concurrence, laquelle aboutit à une baisse des prix, à un accroissement de la diversité des produits et des services et à l'amélioration de la qualité. Telle est notre position de base. Dans les médias on oppose régulièrement notre engagement en faveur de l'ouverture des marchés et notre position sur la question des importations parallèles. Les deux positions ne sont pas contradictoires et il vaut la peine de tirer cette question au clair. Avant toutefois d'en venir à la question des importations parallèles, permettez-moi d'approfondir la question de l'ouverture des marchés :

1. L'économie soutient fermement l'**élimination des entraves au commerce grâce à l'introduction du principe du Cassis de Dijon**. Mais les producteurs indigènes ne doivent pas être discriminés, même ceux qui ne produisent que pour le marché intérieur. Ce sont toujours des prescriptions particulières qui entravent l'accès au marché. Nous devons renoncer aux prescriptions particulières par rapport à l'UE.

La suppression des prescriptions particulières ouvrirait le marché suisse, les harmonisations et les conventions contractuelles assureraient l'accès aux marchés des produits d'exportation suisses.

2. En Suisse, l'État intervient massivement dans la formation des prix. Une réduction de cet interventionnisme aurait pour effet une concurrence accrue. Ce raisonnement s'applique aux redevances postales et de télévision, au soutien au marché dans le domaine agricole, mais aussi aux taxes étatiques. À elles seules, les taxes pour services fournis par l'État ont doublé entre 1990 et 2004, les Suisses payant 10,5 milliards de francs de plus pour ces impôts en tous genres. **Ces coûts pèsent sur les entreprises et les consommateurs et augmentent davantage que les autres prix.** Qui a dit que la Suisse était un îlot de cherté ? En matière de prix régulés par l'État, on ne constate pas d'inversion de tendance.
3. L'ouverture du marché postal suisse est à la traîne par rapport à l'Europe. Année après année, les consommateurs supportent le surfinancement du service universel. **Une ouverture rapide du**

marché postal contribuerait réellement à faire baisser les prix. La desserte de base ne serait aucunement menacée puisque la Poste affiche précisément un résultat positif dans ce domaine.

4. Dans la santé, une concurrence accrue dans le domaine hospitalier pourrait aussi contribuer à améliorer l'efficacité. En effet, les hôpitaux sont un des poids lourds du système de santé en termes d'infrastructure et de coûts. **Un système de santé efficace, innovant et fort possède un potentiel de croissance et représente un facteur important pour une place économique.** Le secteur hospitalier a besoin de plus de concurrence. La planification cantonale mène dans l'impasse, de vraies réformes s'imposent. Nous plaçons pour un marché intérieur hospitalier dans lequel on puisse comparer la qualité médicale et les coûts des établissements.
5. Tout marché doit fixer des règles de jeu. Cela coule de source. L'ouverture du marché ne signifie pas toujours suppression de lois. La compétitivité d'un pays dépend également de manière décisive de la réglementation. Ainsi, la durée des procédures d'autorisation est un facteur important pour l'attrait d'une place économique.

Cette liste montre que le potentiel de la Suisse en matière d'ouverture des marchés est considérable. Le droit de propriété constitue un autre élément clé dans une économie de marché. Dans la société du savoir qui est la nôtre aujourd'hui, la protection des brevets revêt aussi une grande importance. **Cette protection ne doit toutefois pas être détournée aux fins de cloisonner abusivement le marché.** Les abus doivent être combattus via la loi sur les cartels. Même si certains problèmes sont avérés, l'éventualité d'une introduction de l'épuisement régional doit faire l'objet d'examen supplémentaires. A contrario, en appeler systématiquement à l'épuisement régional a pour effet d'affaiblir le droit des brevets et la force d'innovation.

Nous sommes fermement convaincus que notre pays doit exploiter la bonne situation économique actuelle pour mettre en œuvre les réformes de marché qui s'imposent. Comme association faîtière de l'économie réunissant tant des PME que des « global players », nous continuerons de contribuer aux débats par nos propositions. Le succès de notre pays repose essentiellement sur l'interaction de grandes entreprises actives à l'international et de PME, ainsi que sur notre place industrielle, notre secteur des services et notre place financière. Notre engagement en faveur de la croissance est notre contribution à la prospérité de notre pays. C'est ainsi que la Suisse gagne et qu'elle gagnera à l'avenir aussi.

Permettez-moi de faire encore une remarque : une organisation faîtière comme la nôtre se doit d'avoir un chef économiste. M. **Rudolf Walser** s'est montré excellent dans cette fonction, mais il part à la retraite à la fin du mois de septembre. Nous lui sommes particulièrement redevables d'avoir accepté de prolonger son activité durant une année.

Son successeur sera M. **Rudolf Minsch**, actuellement professeur d'économie et de statistique appliquée à la Hochschule für Technik und Wirtschaft (HTW) de Coire. Il prendra ses fonctions chez economiesuisse le 1^{er} octobre 2007.

Conférence de presse de printemps

Mercredi 2 mai 2007

Seul le discours prononcé fait foi

Énergie et environnement : rester en tête du peloton, mais éviter le cavalier seul

Concilier l'efficacité énergétique, la sécurité d'approvisionnement et la protection du climat

Patrick Odier, vice-président d'economiesuisse

Mesdames et Messieurs,

Comment trouver un équilibre entre les aspects économiques, environnementaux et sociaux de l'activité humaine ? Telle est la question fondamentale du développement durable, redevenue très actuelle à l'heure où l'évolution du climat et l'approvisionnement en énergie occupent le devant de la scène.

Malheureusement, trop souvent on préfère désigner des coupables plutôt que de rechercher des équilibres ; ou l'on tente de faire croire qu'un des trois domaines est prioritaire par rapport aux autres. On voit même réapparaître la vieille conception selon laquelle économie et écologie seraient des frères ennemis. C'est une vision étroite et complètement dépassée.

En fait, économie et écologie partagent une préoccupation identique : Comment gérer au mieux des ressources disponibles en quantités limitées ? Les entreprises et les instruments de marché ont un rôle fondamental à jouer dans la lutte contre le réchauffement climatique et pour répondre à la demande croissante de ressources naturelles ou d'énergie. Là où certains voient une menace, nous voyons plutôt une formidable incitation à innover pour trouver des solutions alternatives.

La préservation des ressources pourrait même devenir une importante source de croissance, celle-ci étant nécessaire pour assurer un haut niveau de protection de l'environnement. C'est dans les pays développés que l'environnement se porte le mieux.

Si l'économie ne craint pas les économies d'énergie ou la réduction des émissions de CO₂, elle se méfie en revanche des exigences excessives et irréalistes et s'inquiète des attermoissements dans la question de l'approvisionnement en électricité, un paramètre vital pour les entreprises.

Vous me permettrez de rappeler à quel point notre pays et son économie sont exemplaires en ce qui concerne la protection de l'environnement, la politique climatique, l'efficacité énergétique et l'utilisation d'énergies renouvelables. Ces éléments sont trop souvent occultés. Ils sont pourtant indispensables à des débats plus objectifs et moins passionnels.

1. Politique énergétique et climatique : bilan remarquable et volonté de poursuivre les efforts

La politique énergétique suisse est remarquable en comparaison internationale. Dans notre pays, on utilise l'énergie avec efficacité, en préservant l'environnement et en évitant les gaspillages. On l'oublie trop souvent. Au contraire, on surfe sur des scénarios catastrophe pour mieux justifier de nouvelles interventions étatiques.

Cette position exemplaire de notre pays est attestée entre autres par une étude récente de l'Institut de l'économie allemande à Cologne. La Suisse se place au deuxième rang, derrière l'Irlande, d'un comparatif environnemental portant sur l'utilisation de l'eau, la protection de l'air et l'efficacité énergétique (figure 3).

La Suisse est aussi l'un des pays qui consomme le moins d'énergie par franc de PIB (figure 4). De manière plus imagée, et selon les chiffres de l'Agence internationale de l'énergie, quand l'Allemagne brûle 163 tonnes d'équivalent pétrole, la France 170, la Suède 216 et les Etats-Unis 221 par million de dollars de PIB, la Suisse se contente chichement de 122 tonnes.

(source : Agence internationale de l'énergie, diffusé par le site http://earthtrends.wri.org/searchable_db/index.php?theme=6&variable_ID=668&action=select_countries)

Une politique climatique largement volontaire

En matière d'émissions de CO₂, la Suisse est un des pays industrialisés qui émet le moins de gaz à effet de serre par habitant (figure 2). L'économie suisse a pris sa tâche à cœur. Par l'intermédiaire de l'Agence de l'énergie pour l'économie, quelque 1600 entreprises participent aux diverses conventions en vue d'améliorer l'efficacité énergétique et de réduire leurs émissions. Cela signifie annuellement 400 000 tonnes de CO₂ de moins dans l'atmosphère. A ceci s'ajoutent les activités de la Fondation centime climatique, qui apporte une contribution massive à la réduction des émissions de CO₂, à hauteur de 1,8 millions de tonnes. Grâce à ces efforts conjugués, la Suisse sera certainement l'un des rares pays à atteindre les objectifs du protocole de Kyoto.

Le fait que nous produisons notre électricité pratiquement sans CO₂ contribue fortement au bon bilan en la matière. Cette situation découle de la production hydro-électrique, qui compte pour près de 60 % du total. Quant au solde – environ 40 % – de la production électrique, il provient essentiellement des centrales nucléaires, elles aussi exemptes de CO₂. Leur production est fiable et avantageuse. Le combustible peut se stocker et il provient de différents pays occidentaux. Cette diversification des ressources réduit fortement le risque d'approvisionnement.

Ce « mix » hydraulique-nucléaire profite à la politique climatique et garantit un bon approvisionnement. Le remettre en question aurait pour seul effet de réduire la sécurité de l'approvisionnement, de faire augmenter les prix et d'émettre plus de CO₂.

2. Laisser le marché jouer son rôle – assurer la sécurité d'approvisionnement

L'économie n'a en aucune façon l'intention de laisser à d'autres pays cette place de leader dans le domaine de l'environnement. Dans leur propre intérêt économique, et par responsabilité écologique, les entreprises veulent aller de l'avant. Mais il faut laisser le marché jouer son rôle.

À ce titre, il s'agit tout d'abord d'être en mesure de participer au commerce international de certificats d'émissions de CO₂. Ce ne sera possible, de manière détournée, qu'une fois la taxe CO₂ entrée en vigueur. Cette dernière est en effet la condition préalable à la participation des entreprises au commerce européen des certificats, car elle permet non seulement de fixer des quotas d'émissions (l'objectif de réduction), mais aussi des pénalités (si l'objectif n'est pas atteint). Pour l'après-2012, cette question devra être traitée de façon plus satisfaisante. Car le commerce de droits d'émissions pourrait bien être l'un des résultats durables majeurs du protocole de Kyoto. Il offre un cadre flexible où les prix résultent de l'offre et de la demande. Il est donc préférable à une taxe sur l'énergie pure et dure fixée par l'État.

En conséquence, l'économie s'opposera aux projets de l'administration fédérale, qui, sous le couvert d'une « réforme fiscale écologique », étudie l'introduction d'une taxe globale sur l'énergie dont l'effet serait de doubler le prix des combustibles fossiles et de relever de 50 % le prix de l'électricité. **Un tel scénario représenterait un véritable cavalier seul néfaste pour notre pays et notre économie, et non une course en tête du peloton.** Il ferait fuir à l'étranger des industries aujourd'hui productives et concurrentielles. La politique climatique l'a montré : les mesures volontaires fonctionnent à satisfaction. Leur potentiel n'étant de loin pas exploité, de nouvelles interventions coercitives ne se justifient pas.

Électricité : indissociable de la croissance économique

Notre approvisionnement énergétique dépend largement de l'étranger. Cela devient aussi le cas dans un domaine où nous sommes pourtant en mesure de couvrir nos propres besoins : l'électricité.

L'électricité est une énergie indissociablement liée à la croissance économique. On sait qu'une croissance de 1 % induit une augmentation de la consommation d'électricité de 1,8 % (figure 5). Dans une société technologique et de services, l'électricité est plus indispensable que jamais.

Le problème est le suivant : au cours des seules 15 dernières années, la consommation d'électricité a augmenté de 25 % tandis que la production ne progressait que de 12 %. Vers 2020, lorsque la première génération de centrales nucléaires sera mise hors service et que les contrats de livraison avec la France auront pris fin, le déficit d'approvisionnement atteindra entre 7 et 10 TWh (figure 5). Puis, si rien n'est fait, ce déficit se montera à 25 voire 30 TWh d'ici à 2035, soit à peu près la moitié de la consommation actuelle. Mais bien avant, nous aurons connu des goulets d'étranglement critiques en matière d'approvisionnement. Économiser l'énergie ne nous permettra pas de combler ces déficits. Même le scénario très ambitieux d'une « société à 2000 watts » n'évite pas la construction de nouvelles centrales (figure 6).

De nouvelles centrales nucléaires sont indispensables !

En matière d'électricité, les investisseurs attendent des réponses claires. Le secteur industriel et le domaine des services exigent de mettre l'accent sur la sécurité d'approvisionnement. Et le climat impose de réduire les émissions de CO₂. Pour toutes ces raisons, il faut préparer très rapidement les décisions politiques qui permettront de remplacer les centrales nucléaires actuelles par de nouvelles installations.

Je vous remercie de votre attention.

Conférence de presse de printemps

Mercredi 2 mai 2007

Seul l'exposé prononcé fait foi

Reliés à l'UE et au monde entier

Rudolf Ramsauer, président de la direction

Mesdames, Messieurs,

L'économie extérieure demeure l'un des domaines-clés d'economiesuisse. Les conditions dans lesquelles les entreprises peuvent effectuer des transactions transfrontalières portant sur des marchandises, des services et des affaires financières sont d'une importance vitale pour une économie ouverte au monde. Mais affirmer que la Suisse a une économie particulièrement mondialisée est un lieu commun. Permettez-moi d'illustrer ce fait à l'aide de deux rapports chiffrés :

(Figure 16 : Développement des exportations et des investissements directs en millions de CHF)

- Les investissements directs suisses à l'étranger sont passés de 26% du PIB en 1988 à 123% en 2005.
- Le nombre des emplois des entreprises suisses à l'étranger rapporté au nombre d'emplois dans le pays (taux d'occupation) a lui aussi progressé, passant de 25% en 1988 à 50% en 2005 (en chiffres absolus, cela représente environ 2 millions de postes).

Des études récentes d'Accenture et de SwissAmCham, menées en collaboration avec Boston Consulting, ont bien montré l'importance de ce qu'on appelle les entreprises multinationales pour l'économie suisse.

Les sceptiques à l'égard de la mondialisation ne cessent d'affirmer que l'expansion à l'étranger se fait au détriment de l'emploi dans le pays (hypothèse de substitution). L'expérience empirique prouve le contraire. Le transfert à l'étranger de processus de travail qui, dans l'ensemble de la chaîne de création, ne sont plus compétitifs, aide au contraire à maintenir des processus compétitifs dans le pays ou à procéder à de nouvelles implantations en Suisse (hypothèse de la complémentarité). En tant que petit pays à l'économie ouverte, la Suisse compte à ce jour parmi les gagnants de la mondialisation. C'est en pratiquant une économie extérieure intelligente qu'elle parviendra à maintenir cette situation enviable.

La Suisse devra s'engager prioritairement à soutenir la poursuite de la libéralisation et la création de règles efficaces dans les échanges multilatéraux. L'économie suisse appuie par conséquent inconditionnellement les accords de Doha dans le cadre de l'OMC. Mais la lenteur de la progression des négociations de l'OMC – de facto leur suspension – nous préoccupe. Le fléchissement prévisible de la conjoncture mondiale, l'accroissement des risques sur les marchés financiers et certaines tendances protectionnistes aux États-Unis et ailleurs ne faciliteront pas l'obtention d'un résultat ambitieux des négociations du Cycle de Doha.

C'est pourquoi, par réalisme, la Suisse doit éviter de miser exclusivement sur l'OMC. (Figure 20 : Accords de libre-échange de l'AELE/Suisse) Dans sa conception de la politique économique extérieure, le Conseil fédéral attribue à juste titre une grande importance au développement des accords bilatéraux de libre-échange. Bien qu'elle soit consciente du fait qu'un réseau complexe d'accords de libre-échange représente un plus grand défi pour les entreprises que des règles multilatérales, l'économie suisse a adressé une requête dans ce sens au Conseil fédéral. La Suisse ne doit pas prendre de retard à ce niveau si elle entend prévenir une relative détérioration de son économie. Que de tels accords soient conclus dans le cadre de l'AELE ou, si ce n'est pas possible, en solitaire, ne revêt finalement qu'une importance mineure. C'est le facteur temps qui est important.

Vu l'importance des marchés et du risque potentiel de discriminations, nous avons fixé les priorités suivantes pour l'économie suisse : accords de libre-échange avec les États-Unis, le Canada, le Japon, les États du groupe BRIC (Brésil, y compris Mercosur, Russie, Inde, Chine) ainsi qu'avec la Thaïlande et le Conseil de coopération du Golfe.

Le projet de libre-échange avec les États-Unis a lamentablement échoué dès sa première phase. Dans l'intervalle, les Américains ont négocié un accord de libre-échange avec la Corée du Sud. Cela montre qu'il est parfaitement possible de trouver des solutions judicieuses avec les États-Unis, même dans le domaine agricole. Le moment est venu pour la Suisse de lancer une deuxième tentative. Le Conseil fédéral devrait donner un signal clair à Washington, montrant qu'il est prêt à entamer sérieusement des discussions sur des négociations de libre-échange. La conclusion de l'accord de l'AELE avec le Canada a pris du retard. La mise sur les rails de négociations avec le Japon est très encourageante. Quant aux déclarations positives du ministre indien du commerce lors de sa récente visite en Suisse, elles ont laissé entrevoir des perspectives d'ouverture de ce marché très dynamique, en pleine croissance. Nos autorités et nos négociateurs peuvent compter sur le plein soutien de l'économie suisse.

Il suffit d'examiner la statistique des exportations pour comprendre ce qui est en jeu. Il est évident qu'avec une part de nos exportations supérieure à 60%, l'UE reste notre principal partenaire commercial. Mais la croissance de nos exportations vers les marchés extra-européens tels que la Chine, l'Inde, la Corée, le Brésil, mais aussi les États-Unis et les pays de la CEI est nettement plus forte que celle à destination de l'UE.

Étant donné que l'UE reste le principal partenaire commercial de la Suisse, la politique européenne demeure au centre des efforts de l'économie suisse en matière d'économie extérieure. Les accords bilatéraux âprement négociés et démocratiquement légitimés par le peuple ont permis la réalisation des principaux postulats de l'économie. Ainsi, sans la libre circulation des personnes, la pénurie de main-d'œuvre en Suisse serait beaucoup plus grave. Par ailleurs, cette libre circulation influence aussi notre croissance économique. Nous pouvons constater aujourd'hui avec satisfaction que la voie bilatérale a fait ses preuves. Il reste maintenant en priorité à ratifier et à mettre en œuvre les accords qui se révèlent encore nécessaires. En revanche, une adhésion à l'UE ne présente pas d'intérêt pour les milieux économiques. Les gains d'efficacité qui découleraient d'une adhésion seraient plus que contrebalancés par les nombreux inconvénients (politique monétaire, financière et fiscale, questions

d'emploi et politique sociale). Nous reconnaissons volontiers que la voie bilatérale n'est pas un chemin facile et qu'elle n'est pas à l'abri de dysfonctionnements. Les choses ne vont pas devenir plus simples dans une Union élargie à 27 membres. Mais la collaboration bilatérale pragmatique est actuellement la seule voie possible. Même si nous étions membres de l'UE, nous n'échapperions pas à de dures négociations.

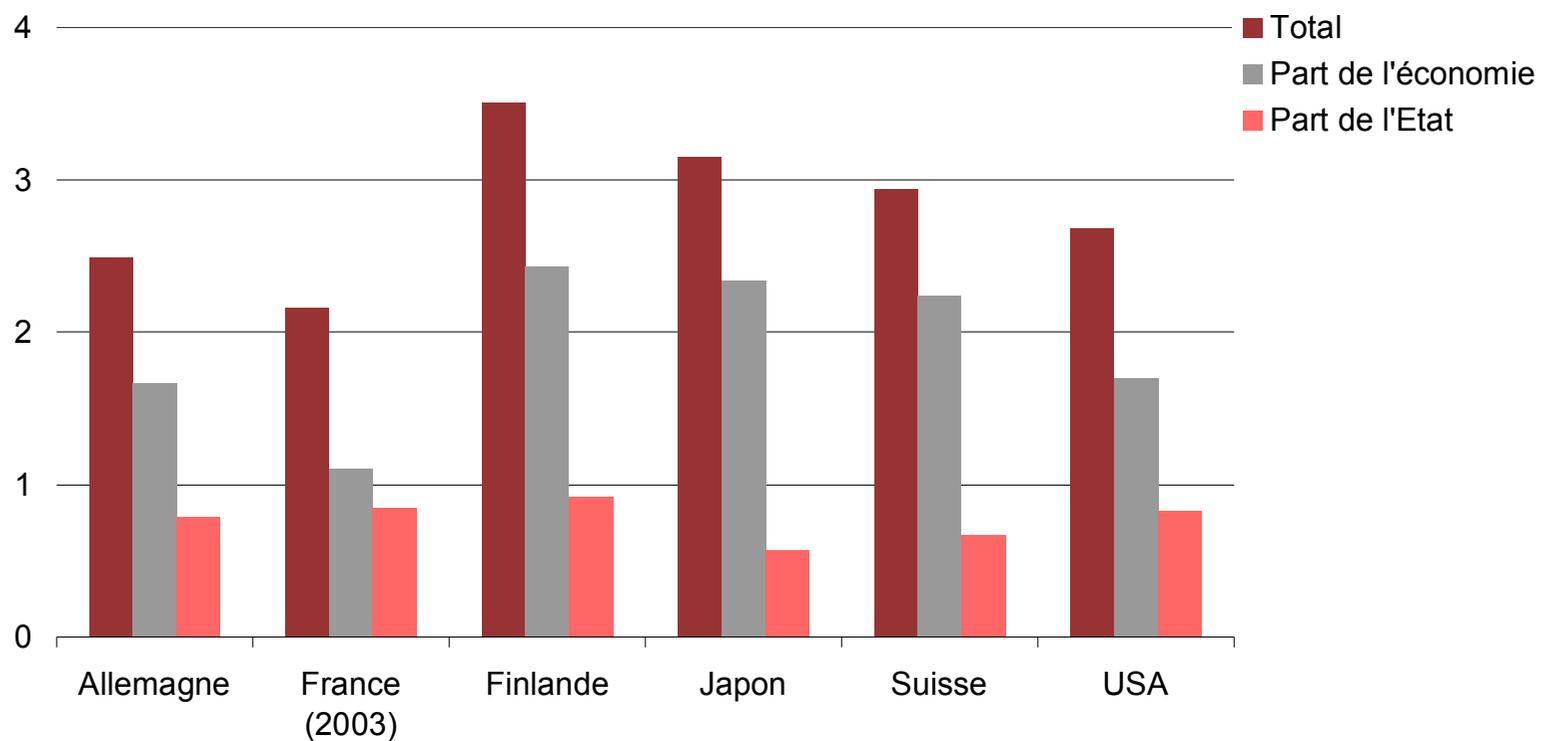
Permettez-moi d'ajouter encore quelques mots au sujet de la controverse fiscale qui s'est enflammée avec l'UE : nous sommes sur la même longueur d'onde que et nous considérons que l'Accord de libre-échange Suisse-CEE de 1972 ne constitue pas une base juridique propre à justifier des revendications à caractère fiscal. Il n'y a donc rien à négocier, mais un besoin d'explication se fait sentir. Il va de soi que la Suisse doit sans cesse réexaminer les conditions-cadre fiscales qu'elle applique aux entreprises et les optimiser, compte tenu de la concurrence fiscale internationale; elle doit le faire en toute autonomie et souveraineté.

« Reliés à l'UE et au monde entier » : telle est notre vision pour notre économie mondialisée. Une Suisse solidement ancrée dans l'OMC, disposant d'accès les plus ouverts possibles aux marchés européens et d'accords de libre-échange avec ses principaux partenaires d'outre-mer, au nombre desquels figurent les États-Unis et le Japon : voilà une perspective fascinante.

Conférence de presse annuelle

Graphiques

Fig. 1 : Dépenses internationales R+D 2004 en % du PIB



Source: OCDE 2006

Fig. 2: Émissions de gaz à effet de serre par habitant [en tonnes d'équivalents CO₂]

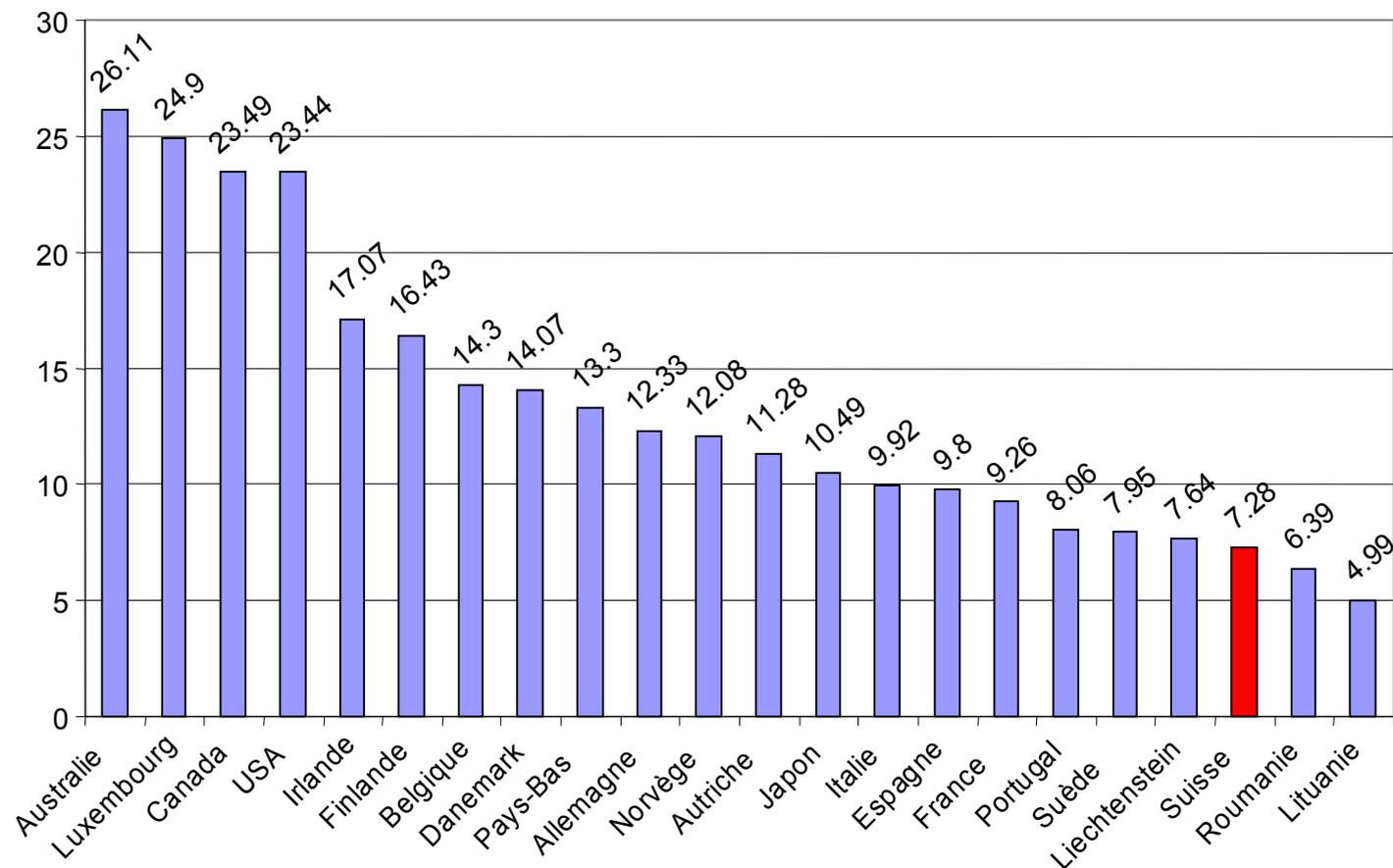


Fig. 3 : Indicateur d'efficacité énergétique

IW Institut der deutschen Wirtschaft Köln, décembre 2006

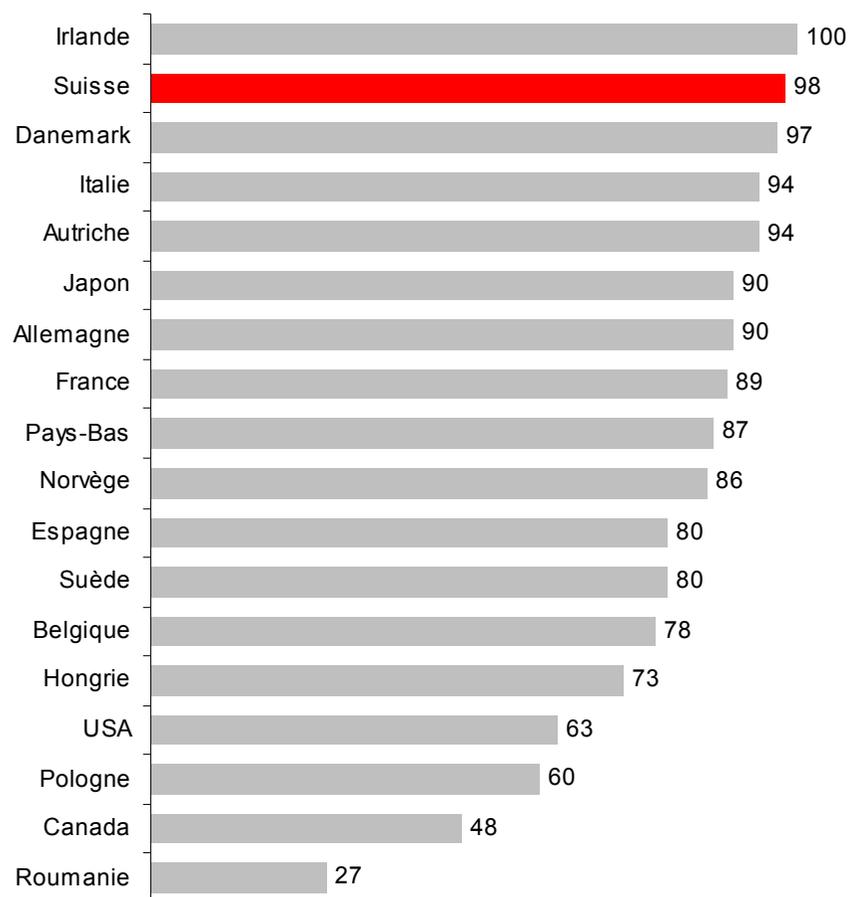
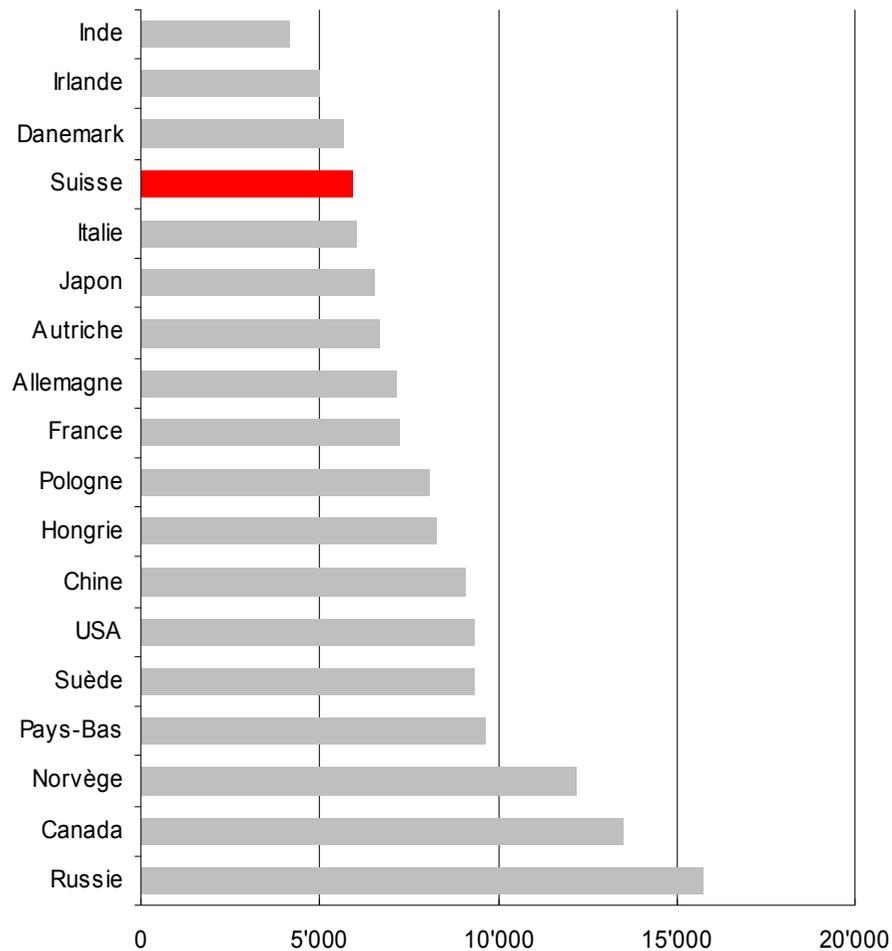


Fig. 4 : Utilisation d'énergie primaire par unité de PIB en 2004 [Btu / USD]



Source : Energy Information Administration
USA, international energy annual 2004

Fig. 5 : La croissance a besoin d'électricité

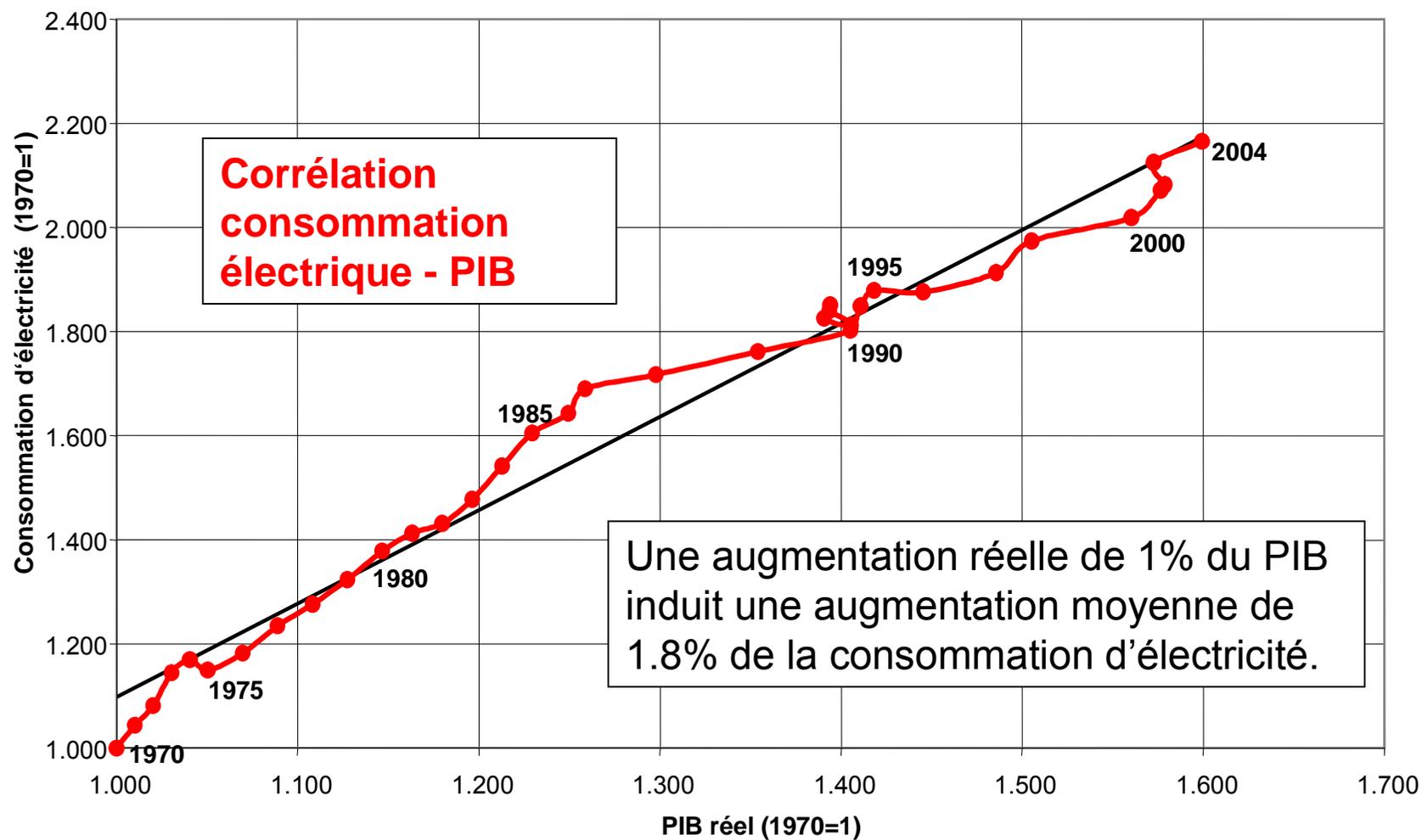


Fig. 6 : Déficit d'approvisionnement électrique (semestre d'hiver)

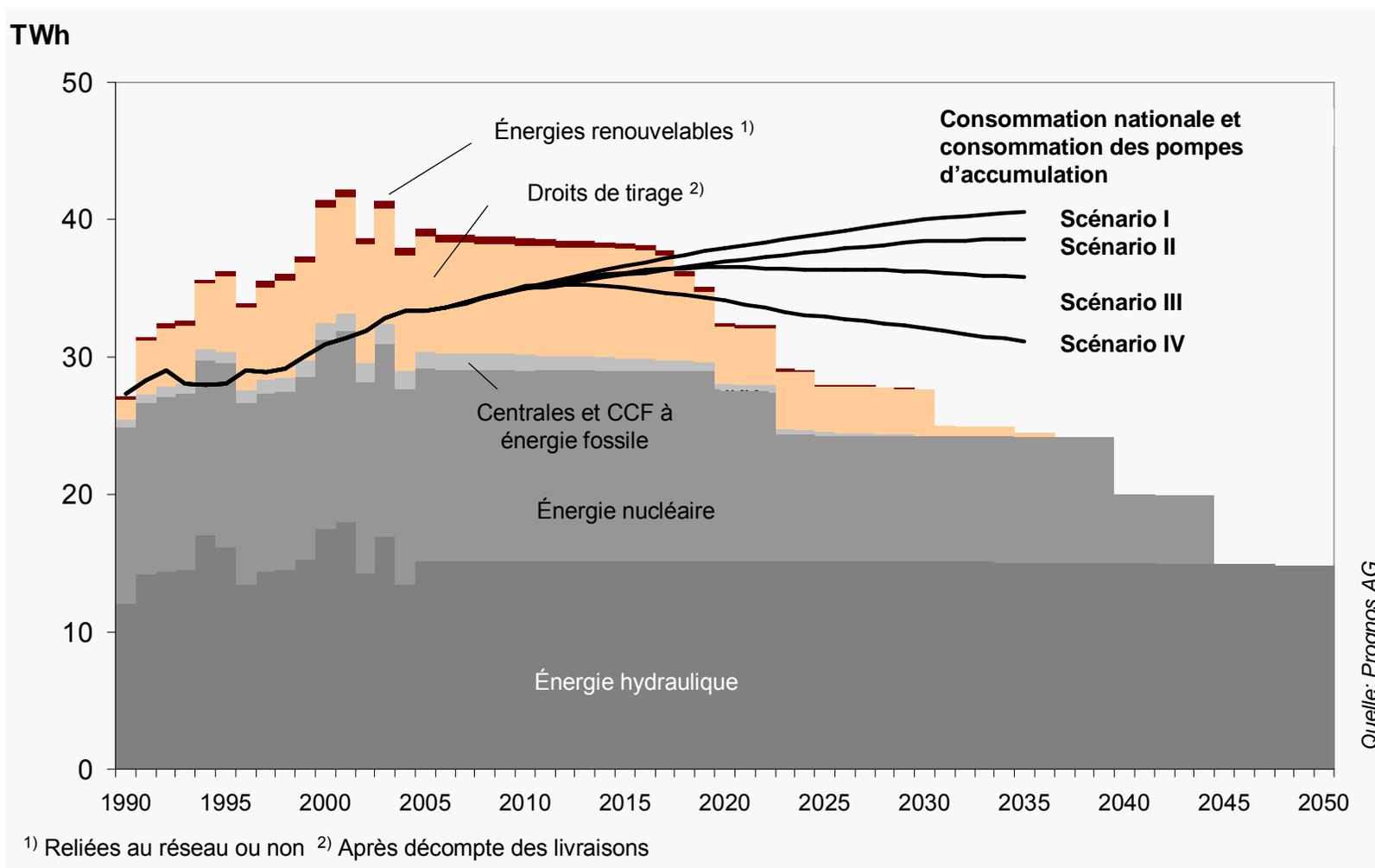
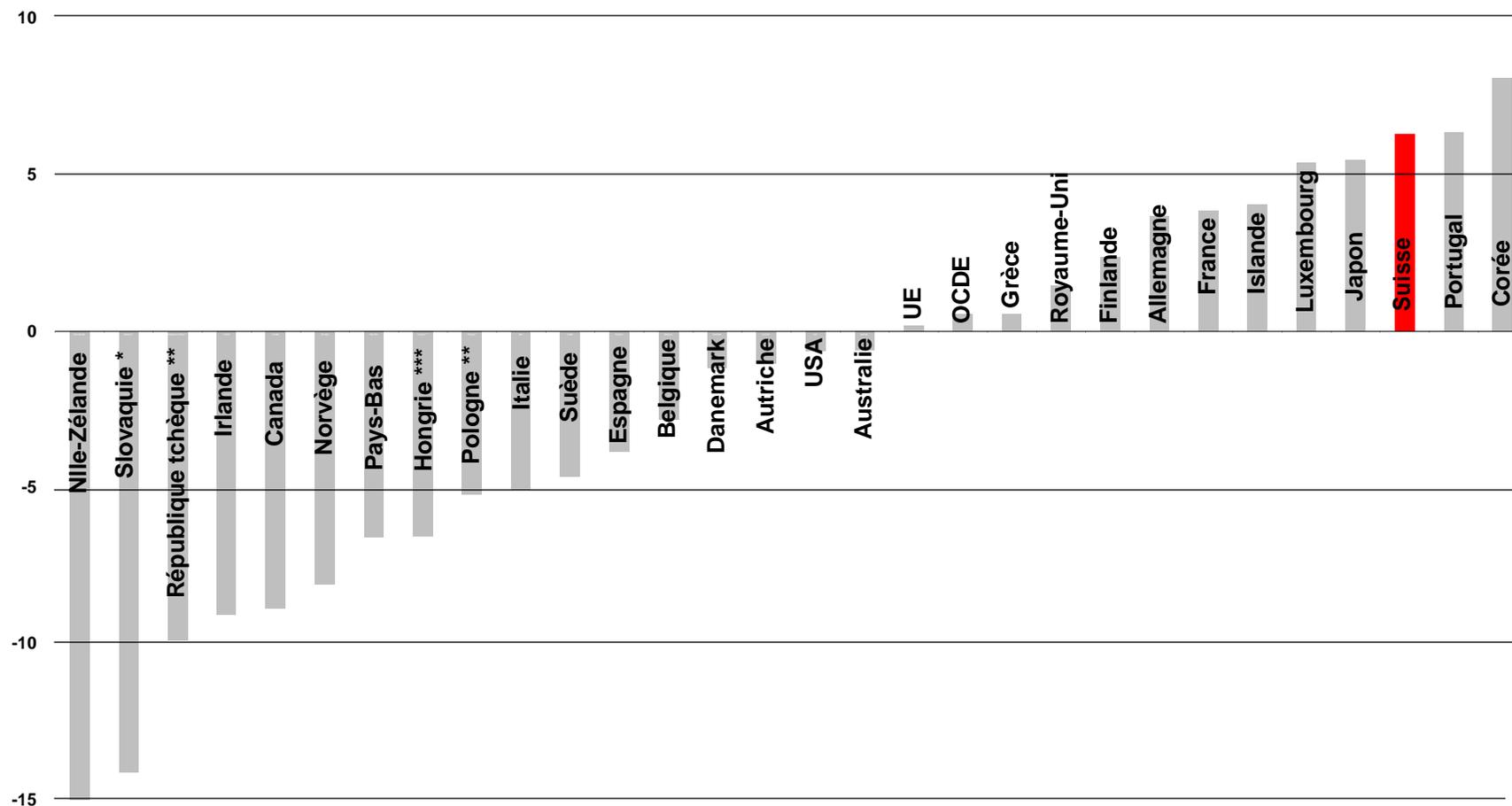


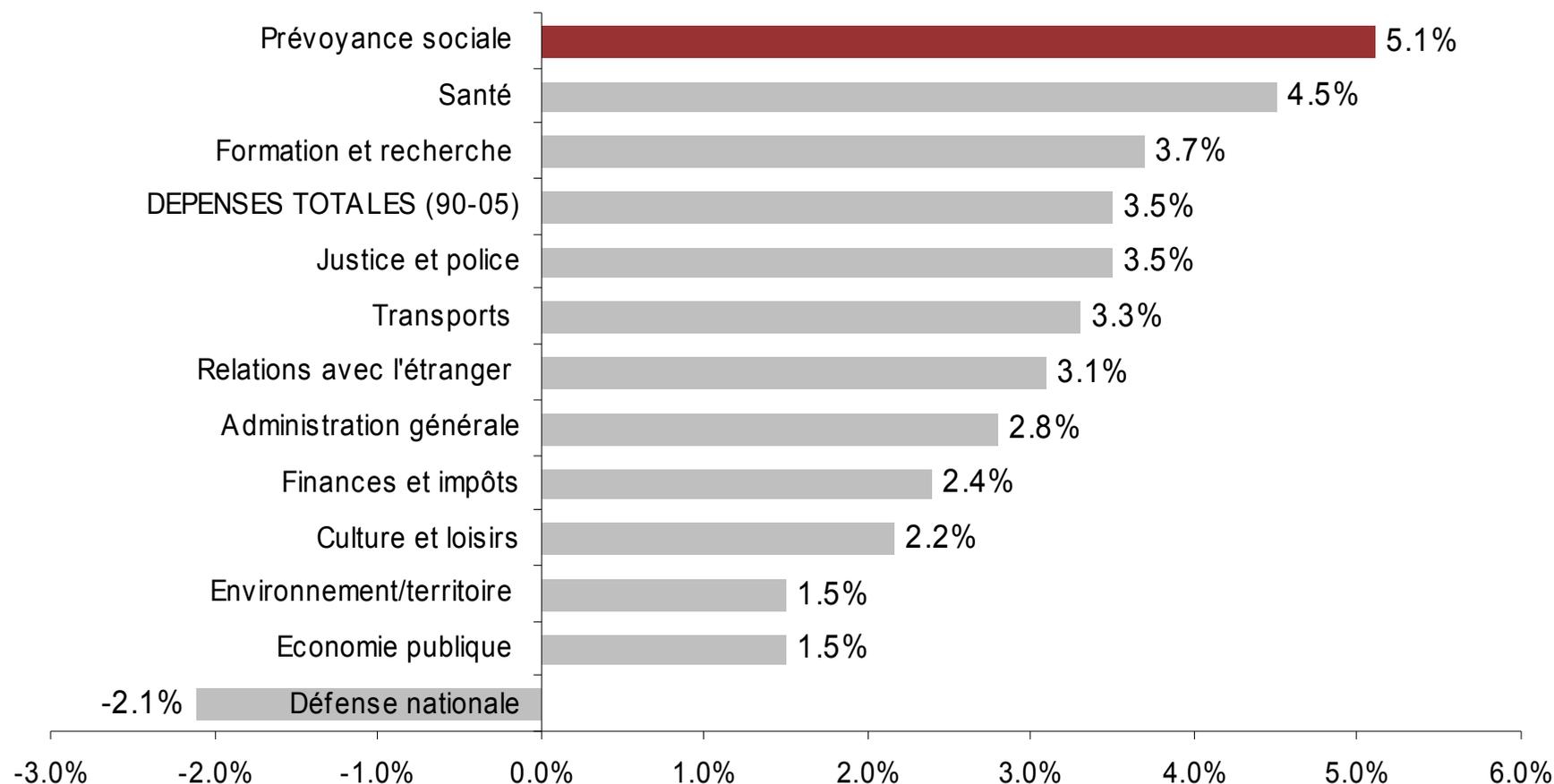
Fig. 7 : Développement de la quote-part de l'Etat en comparaison internationale (OCDE)



*1994 à 2004; **1995 à 2004; ***1991 à 2004

Sources: OCDE, Outlook Report 80, 2006; DFF, janvier 2007

Fig. 8 : Croissance annuelle moyenne des dépenses par domaines de 1990 à 2004



Sources: selon AFC, Finances publiques en Suisse 2004;
OFAS, Statistique des assurances sociales 2005

Fig. 9 : Les dépenses sociales supplantent les autres tâches de l'État

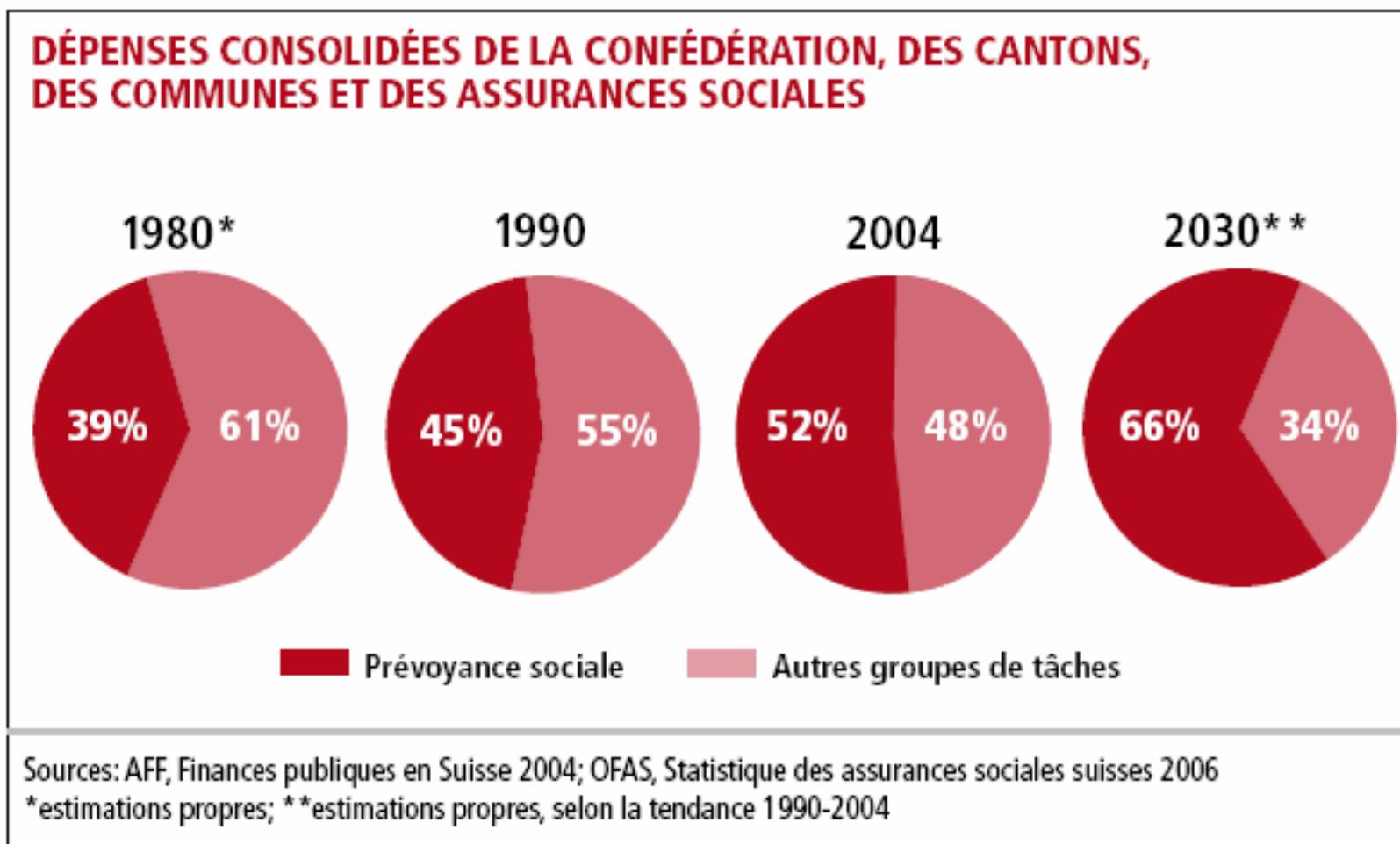
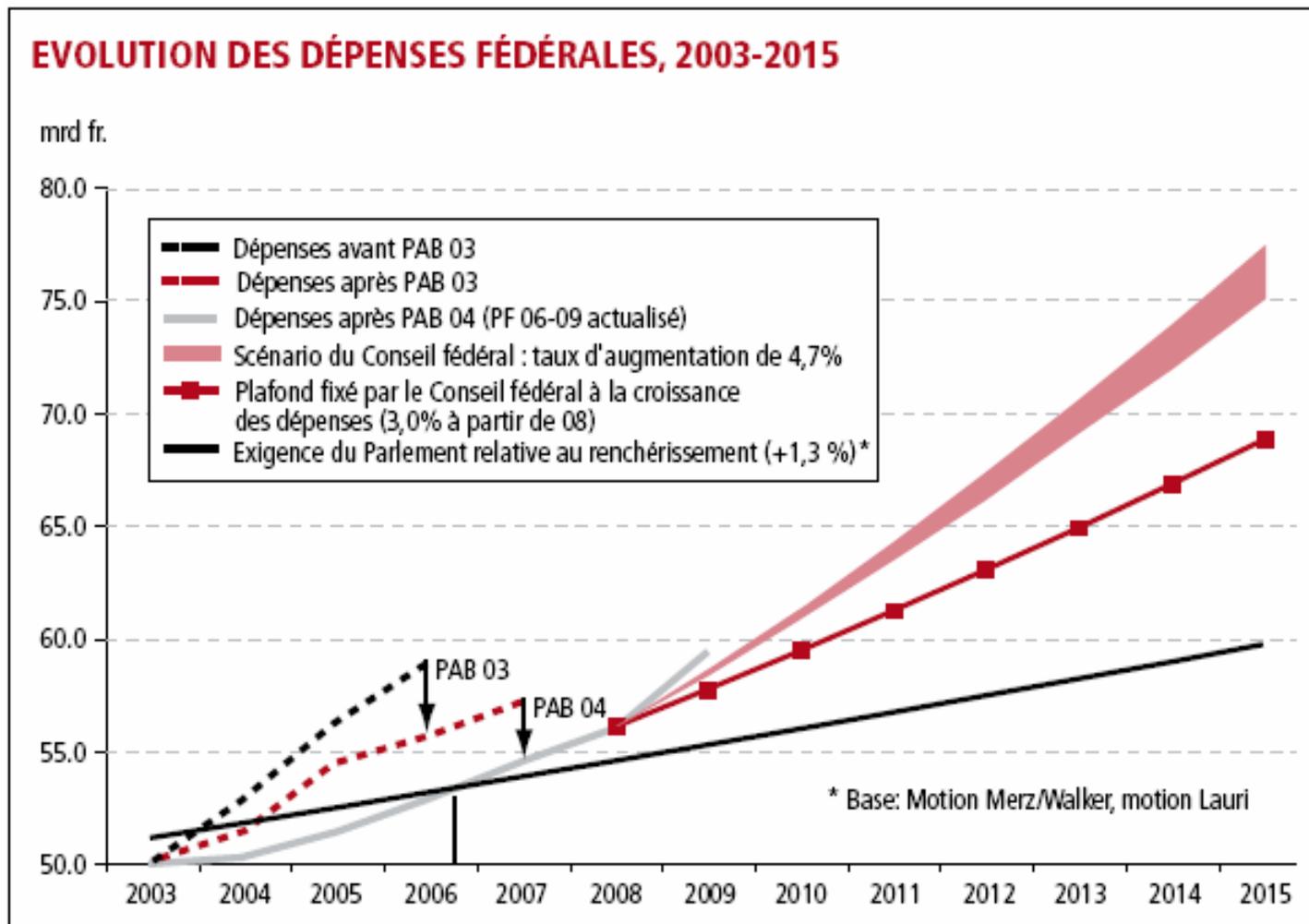


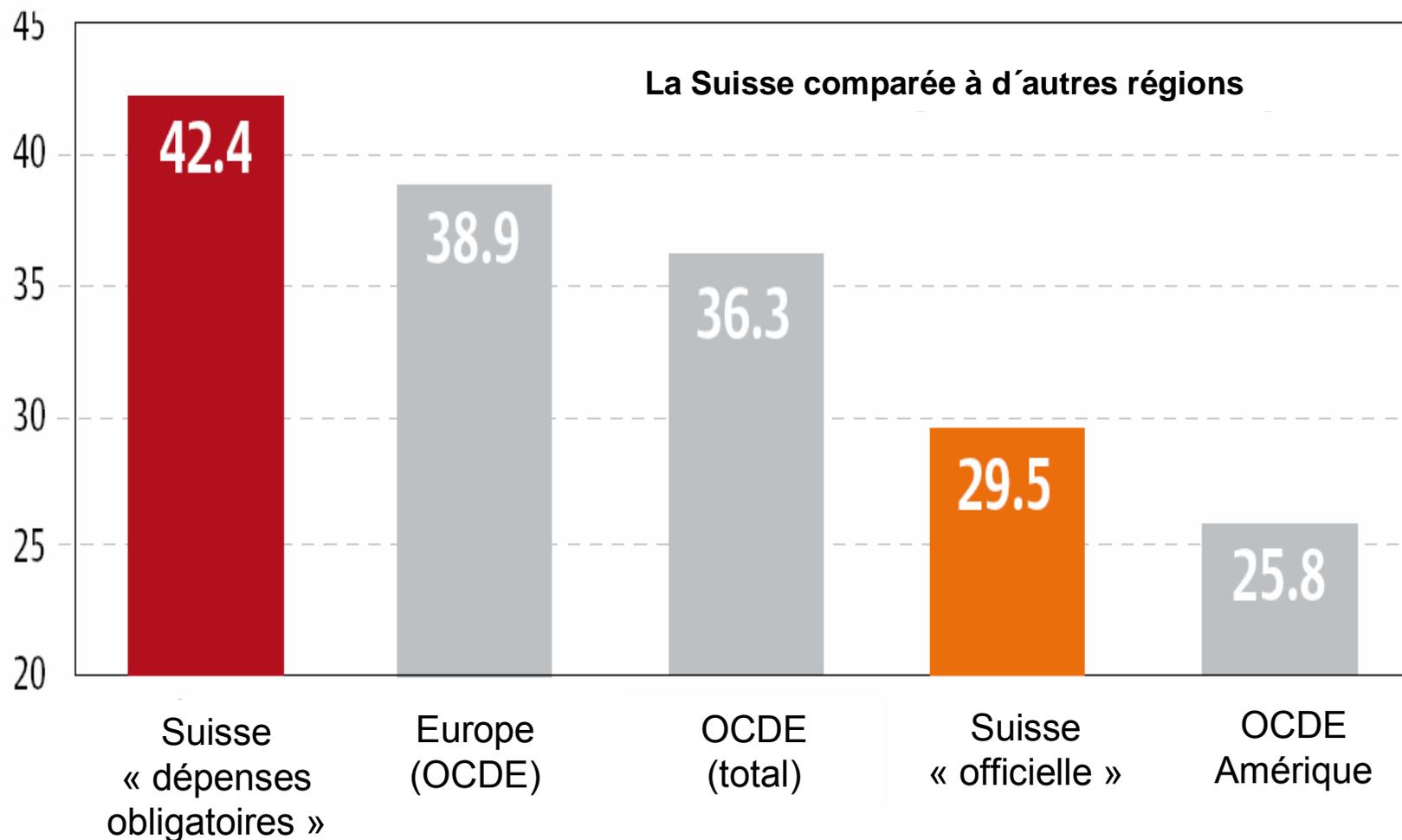
Fig. 10 : Réformes structurelles urgentes



Sources: Compte d'Etat ; PF 2007-2009 actualisé ; communiqué de presse du DFF du 26.4.2006 sur le réexamen des tâches

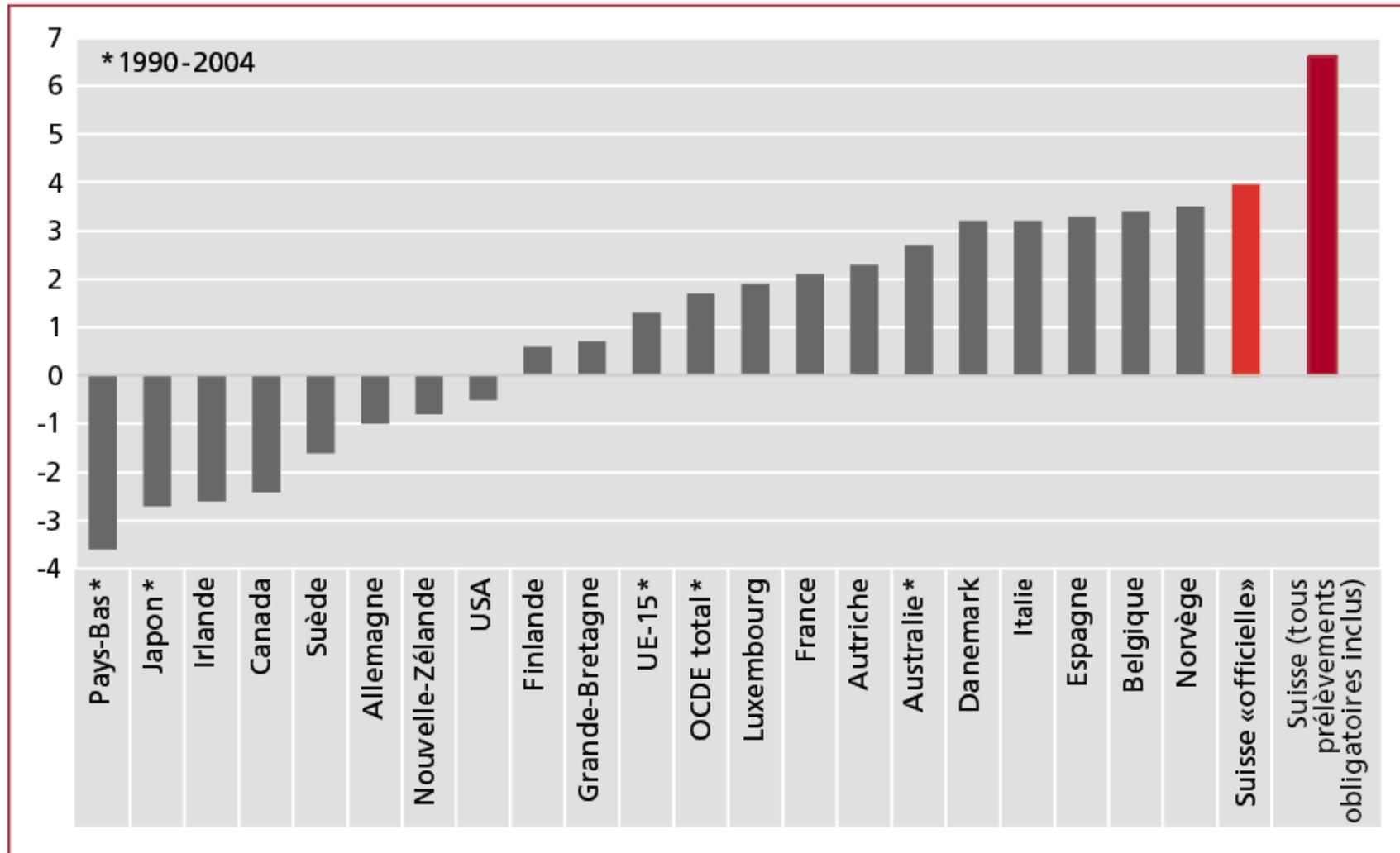
Fig. 11 : Quote-part fiscale en 2003

La Suisse est-elle vraiment un paradis fiscal ?



Source: OCDE, Revenue Statistics 1965-2004 et DFF 2005

Fig. 12 : Évolution de la quote-part fiscale de 1990 à 2005



Source : DFF 2006

Fig. 13 : Imposition effective des dividendes (2005)

Un taux partiel à 50% rendrait la Suisse avantageuse (ZH)

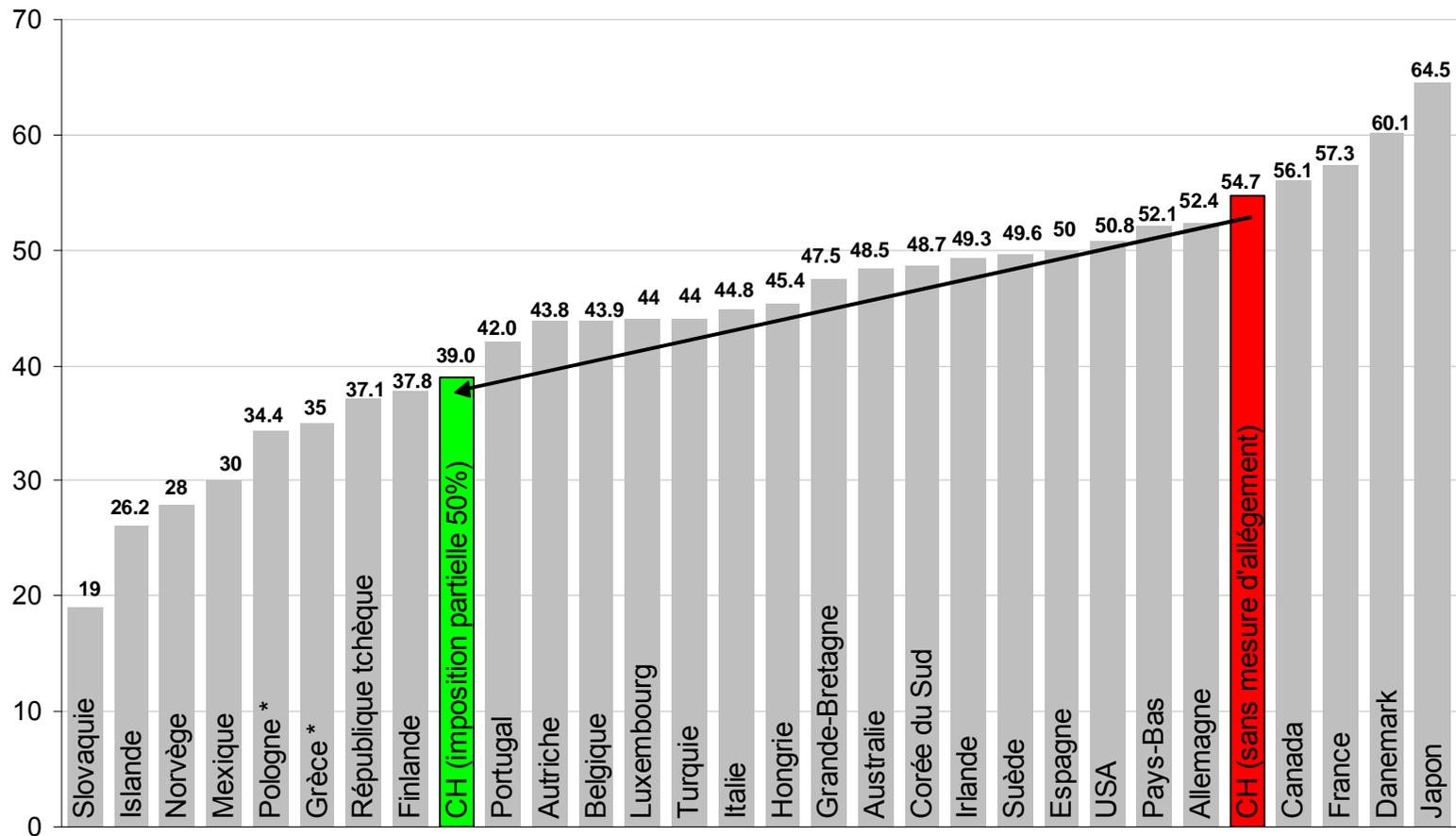


Fig. 14 : Évolution des taux d'imposition sur les bénéfices de 1996 à 2006

La concurrence fiscale maintient l'attractivité de la Suisse

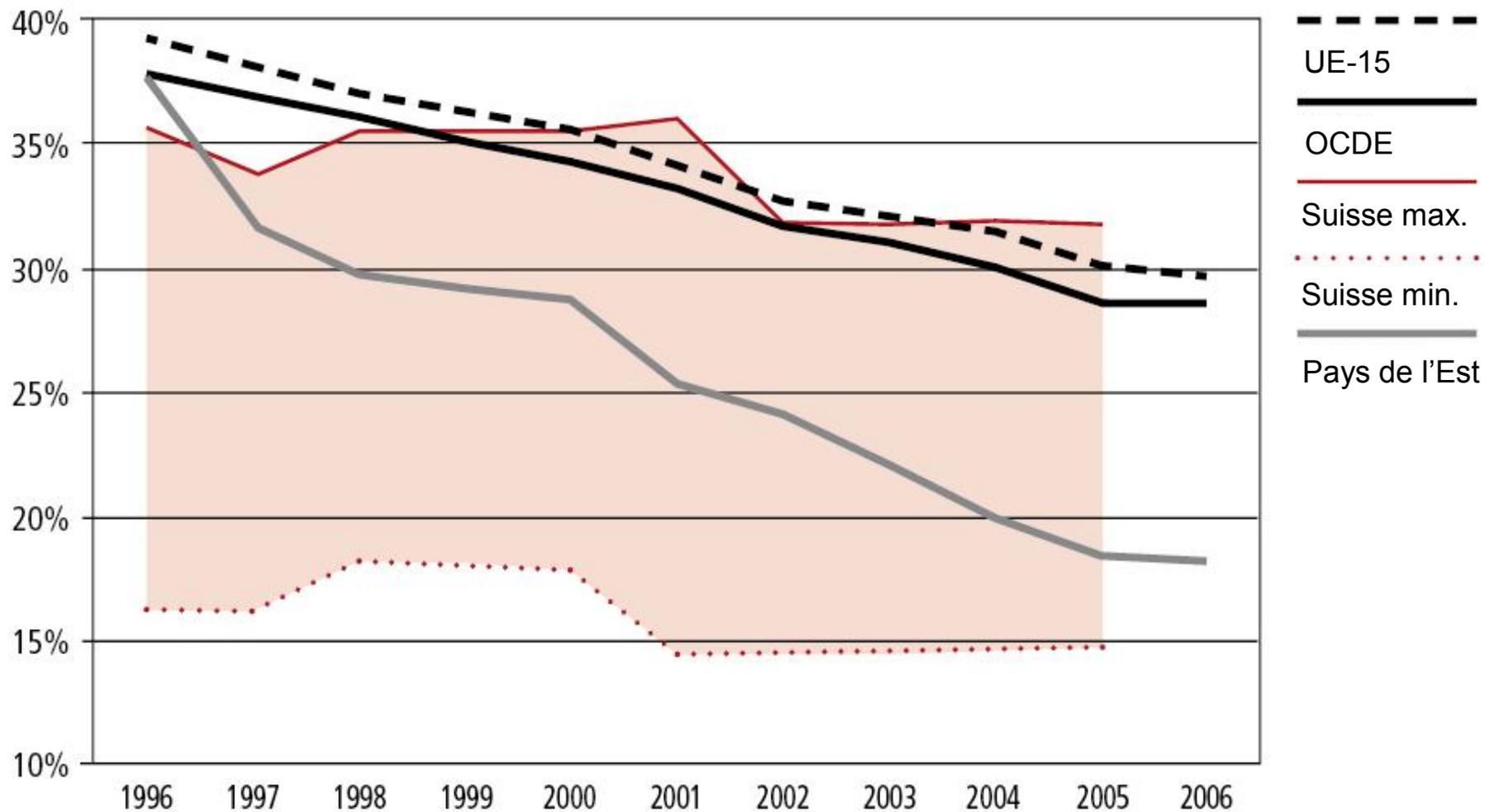


Fig. 15 : Compétitivité 2006

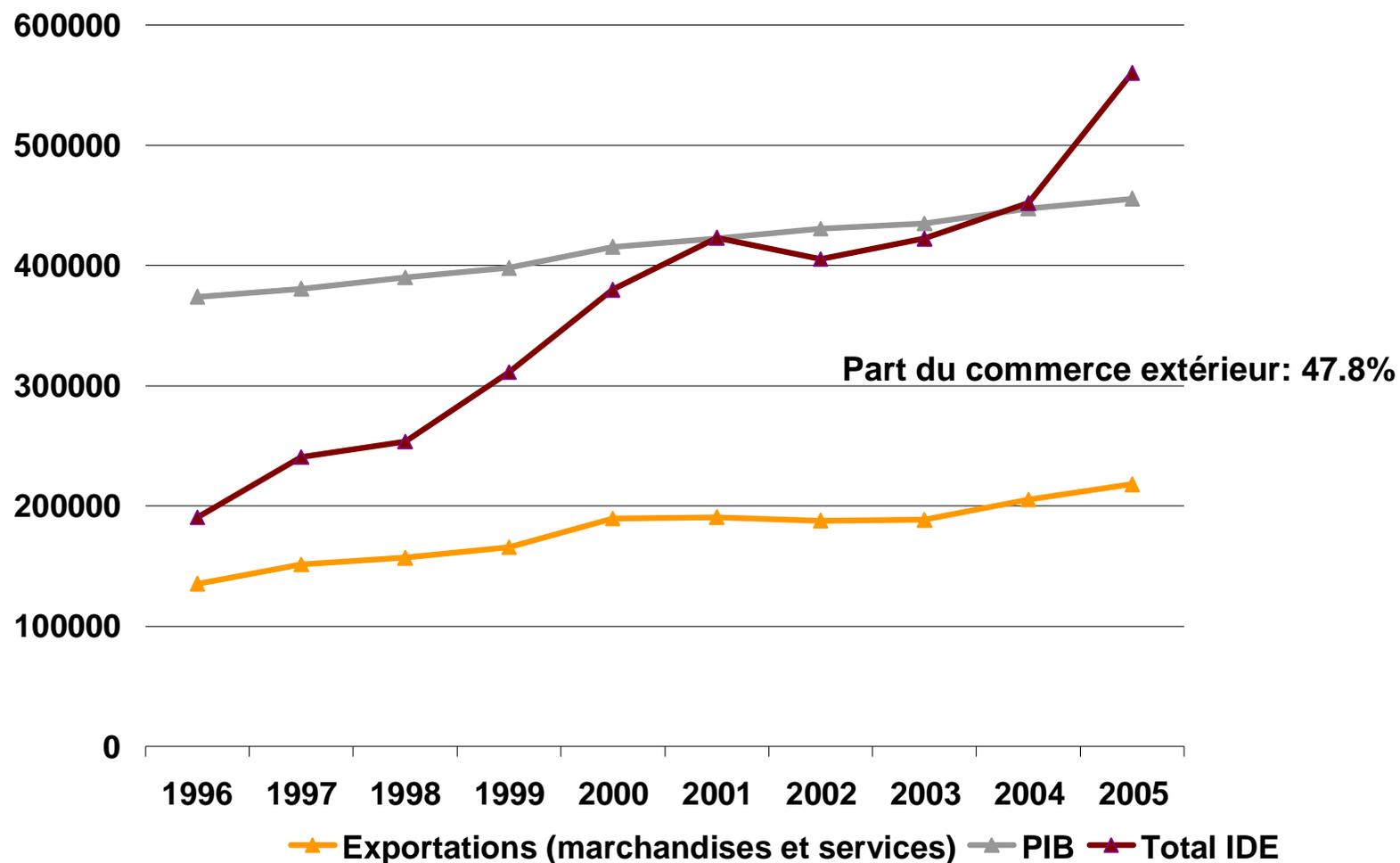
IMD-Ranking

1	USA
2	Hongkong
3	Singapour
4	Islande
5	Danemark
6	Australie
7	Canada
8	Suisse
9	Luxembourg
10	Finlande

WEF-Ranking

1	Suisse
2	Finlande
3	Suède
4	Danemark
5	Singapour
6	USA
7	Japon
8	Allemagne
9	Pays-Bas
10	Grande-Bretagne

Fig. 16 Développement des exportations et des investissements directs en millions de CHF



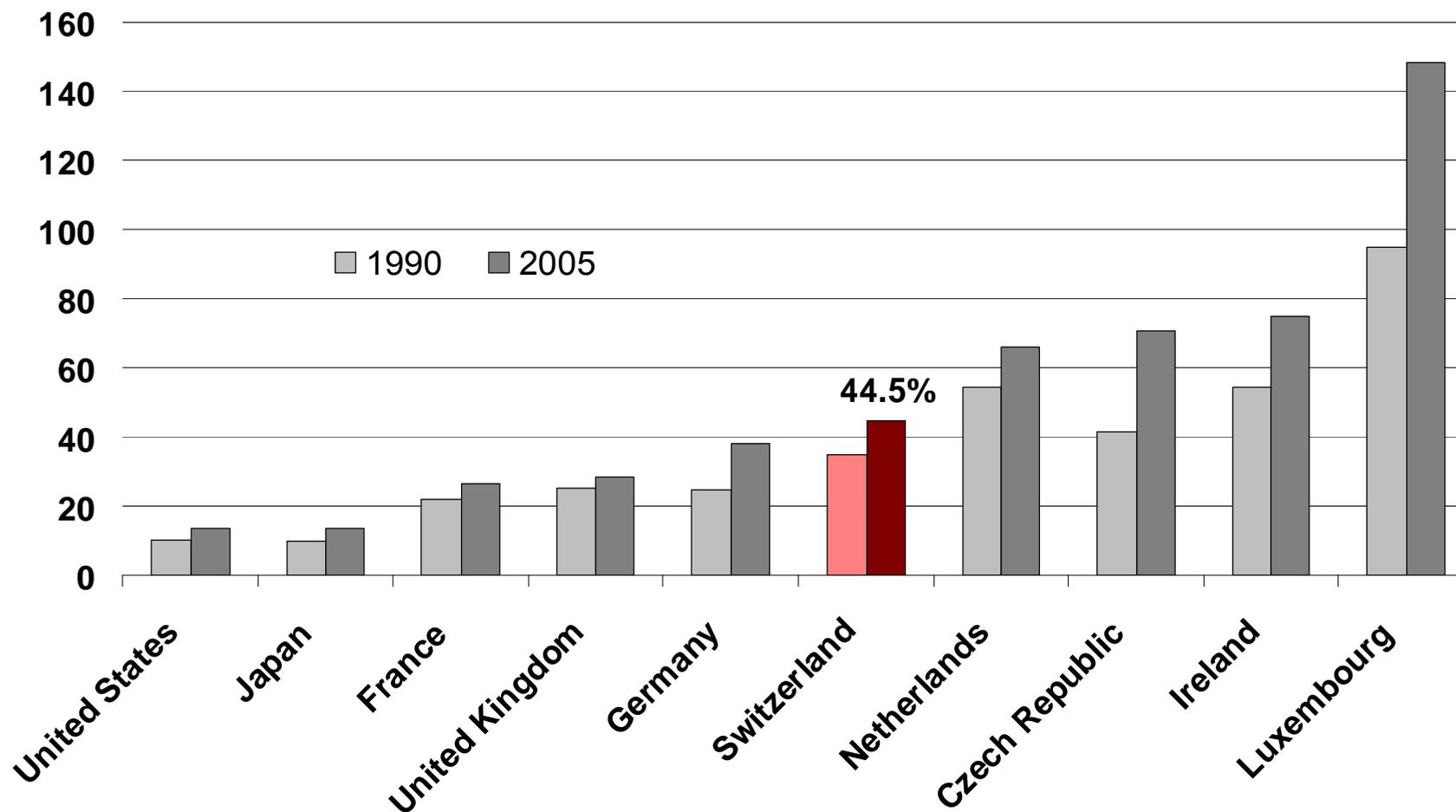
Source : BNS 2007

Fig. 17 : Index 2006 de la globalisation

A.T. Kearney / Foreign Affairs

Ranking	
1	Singapour
2	Suisse
3	USA
4	Irlande
5	Danemark
6	Canada
7	Pays-Bas
8	Australie
9	Autriche
10	Suède

Fig. 18 : Commerce des marchandises et des services en % du PIB dans quelques Etats (OCDE)



Source: OECD Factbook 2007

Fig. 19: Moyenne des droits de douane appliqués en % en 2006

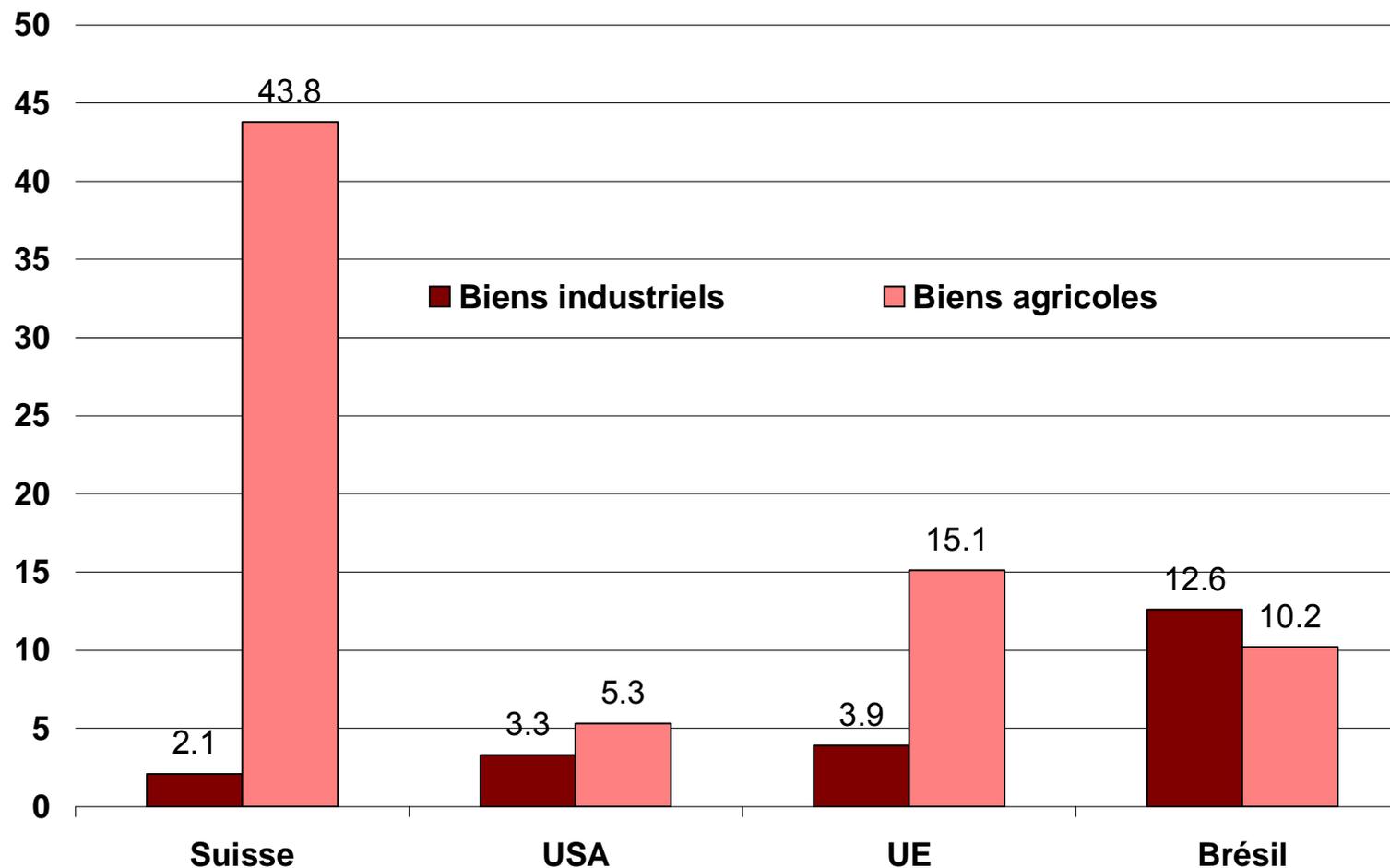


Fig. 20 : Accords de libre-échange de l'AELE/Suisse

